Accompagner un(e) bénéficiaire dans la création / ou la reprise d'une entreprise

PROGRAMME DE FORMATION

ORIENTACTION
LEADER DU BILAN DE COMPÉTENCES

Comité des régions

4,8/5 ★★★★½ AVIS CERTIFIÉS

CERTIFICATION QUALITÉ

DÉJÀ PLUS DE 38 000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

PRIX EUROPÉEN 2009 INNOVATION SOCIALE

Cabinet de conseil
en évolution professionnelle

ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE

DANS LA CRÉATION / OU LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE

> Se former à l'accompagnement des publics spécifiques en reconversion professionnelle

« Les entreprises qui réussissent sont celles qui ont une âme. »

Jean-Louis Brault

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ 4

PROGRAMME DE FORMATION 5

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION 12

EXEMPLES DE PERSONNES AYANT RÉALISÉ LA FORMATION 13

LES 5 FAÇONS DE FINANCER LA FORMATION 14

DÉCOUVREZ LES ÉDITIONS ORIENTACTION 15

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE ?

L'activité d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise vise à favoriser la création/reprise d'entreprise par des salarié(e)s ou demandeur(se)s d'emploi. L'accompagnement sert concrètement à :

- Préparer le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise à son futur « métier », à ses contraintes, ses risques et ses opportunités,
- Permettre au (à la) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise d'évaluer ses compétences au regard du référentiel de compétences du (de la) chef(fe) d'entreprise,
- Définir la forme et le concept de l'entreprise ainsi que son modèle économique afin d'atteindre un seuil de rentabilité suffisant,
- Tester le concept de l'entreprise grandeur nature afin de s'assurer de sa viabilité et de sa capacité à se développer même en période de crise,
- Choisir un statut juridique adapté et rédiger le *business plan*.

La spécificité de l'approche d'ORIENTACTION dans le domaine de la création/reprise d'entreprise tient à sa méthode basée sur l'action.

MODE DE FINANCEMENT

L'accompagnement à la création/reprise d'entreprise est éligible au financement par le Compte Personnel de Formation (CPF). Il peut également être pris en charge par financement personnel ou par l'entreprise dans le cadre d'un outplacement. Un accompagnement est vendu entre 1600 euros HT ~~à~~ et 3200 euros HT en fonction de la région, du statut du (de la) bénéficiaire et du nombre d'heures d'entretiens.

OÙ EXERCER CETTE ACTIVITE ?

L'accompagnement à la création/reprise d'entreprise s'exerce au sein de centres de formation. Les consultant(e)s interviennent le plus souvent dans le cadre de contrat de sous-traitance sous statut indépendant ou en vacation. L'accompagnement à la création/reprise d'entreprise peut être complémentaire ~~à~~ avec d'autres activités comme l'accompagnement en bilan de compétences, en outplacement, en V.A.E, en coaching et en bilan d'orientation, le recrutement, la formation professionnelle, etc. L'activité d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise peut permettre d'avoir une activité professionnelle stable et récurrente.

PROGRAMME DE FORMATION
« ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE DANS UNE CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE »

❶ OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous devrez être capable d'accompagner un(e) salarié(e) ou un(e) demandeur(euse) d'emploi dans son projet de création/reprise d'entreprise, de la conception du projet jusqu'à son lancement.

❷ COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vise à **développer 6 compétences** en matière d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise :

- Accompagner le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise à se préparer à son futur « métier », à ses contraintes, ses risques et ses opportunités,
- Accompagner le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise dans l'évaluation de ses compétences au regard du référentiel de compétences du (de la) chef(fe) d'entreprise,
- Accompagner le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise dans la définition de la forme et du concept de l'entreprise ainsi que de son modèle économique,
- Accompagner le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise dans la phase test de son concept afin de s'assurer de sa viabilité,
- Accompagner le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise dans le choix du statut juridique de sa future entreprise,
- Accompagner le(a) futur(e) créateur(trice)/repreneur(se) d'entreprise dans la rédaction de son *business plan*.

❸ PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

La formation « Accompagner un(e) bénéficiaire dans une création/reprise d'entreprise » est destinée :

- Aux personnes ayant une formation et une expérience significative dans l'accompagnement individuel (bilan de compétences, outplacement, formation, etc.) désireuses d'élargir leur champ d'intervention professionnel,
- Aux personnes ayant une formation et/ou une expérience significative dans la direction d'entreprise ou de *business unit* (responsable de centre de profit, dirigeant(e) d'entreprise en reconversion),
- Aux personnes ayant une formation et une expérience significative dans l'accompagnement et/ou le support au (à la) chef(fe) d'entreprise et ainsi qu'une bonne culture économique (conseiller(ère) pro du secteur bancaire, avocat(e) d'affaires etc.).

Pour les personnes ne disposant pas d'expérience significative dans le domaine de l'accompagnement et/ou du conseil, la réalisation de la formation expert « Les fondamentaux de l'accompagnement et du coaching » est un prérequis.

❹ DURÉE ET ORGANISATION

La formation dure **35 heures, soit 5 journées de formation au total, dont :**

- 14 heures de formation distancielle asynchrone équivalent à 3 journées de formation,
- 21 heures de formation présentielle ou distancielle synchrone sur 3 journées consécutives de formation.

La formation en distanciel est structurée par le travail sur les 6 books de la méthode d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise ORIENTACTION ainsi que par le biais de travaux telle la construction de tableaux financiers.

❺ MOYENS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

La plupart des salarié(e)s ou demandeur(se)s d'emploi qui souhaitent créer/reprendre une entreprise sont souvent habité(e)s par un certain nombre de préjugés qu'il convient de corriger. Avoir une vision plus juste et qui « colle au réel » de ce qu'est la vie de chef(fe) d'entreprise leur permettra d'adopter les attitudes gagnantes et de réussir leur création/reprise d'entreprise.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans le cadre de la formation s'appuient sur 6 Ebooks permettant de structurer l'ensemble de la démarche d'accompagnement du(de la) bénéficiaire d'un accompagnement à la création/reprise d'entreprise. Les Ebooks contiennent des textes, des questionnaires d'évaluation ainsi que des tests que les participant(e)s à la formation vont apprendre à utiliser en suivant la méthode pédagogique suivante : ils (elles) passent eux-mêmes (elles-mêmes) les tests, en analysant les résultats d'une manière collégiale, puis les restituent dans le cadre de mises en situation.

LES 6 EBOOKS DE LA MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT ORIENTACTION

❻ DÉROULEMENT

La formation « Accompagner un(e) bénéficiaire dans une création/reprise d'entreprise » vise l'acquisition et la validation des savoir-faire suivants :

1. Réaliser un bilan des compétences entrepreneuriales :

- Mesurer la compatibilité entre valeurs, besoins, personnalité et potentiel du(de la) candidat(e) et l'activité entrepreneuriale,
- Mettre à jour les freins, les axes de progrès et de développement au niveau de ses compétences opérationnelles (gestion, communication, informatique, etc.),
- Amener le(la) candidat(e) à communiquer auprès de ses proches, pour rassurer et impliquer son entourage.

2. Définir le concept, les services ou les produits :

- Accompagner le(la) candidat(e) dans la définition de la forme de son entreprise en suivant de grands axes de réflexion (taille de l'entreprise, montant des investissements, nombre d'associé(e)s, etc.),
- Accompagner le(la) candidat(e) dans la définition des contours de son concept : services, produits, « promesse client » ou dans le choix d'un système de franchise.

3. Tester le concept en termes de potentiel, de développement et de rentabilité :

- Tester le concept par confrontation directe avec le marché,
- Faire évoluer le concept, l'affiner avant le lancement,
- Travailler son modèle économique en cherchant un « point mort » bas.

4. Choisir le statut juridique et une stratégie patrimoniale :

- Connaître les différents statuts juridiques et leurs conséquences sociales, fiscales et juridiques pour choisir le statut le plus adapté à son projet,
- Connaître les pièges à éviter en termes de choix patrimoniaux, notamment en fonction de sa situation matrimoniale (PACS, mariage, etc.).

5. Rédiger le *business plan* :

- Accompagner le(la) candidat(e) dans la rédaction de ce document synthétique incontournable qu'est le *business plan* en vue de la présentation de son projet à des partenaires financiers pour une levée de fonds (banques, *Business Angel*, etc.).

Conclusion : accompagner le(la) candidat(e) dans la rédaction d'une synthèse (le business plan *n'étant pas compris dans toutes les formules d'accompagnement, la synthèse s'y substitue pour les formules qui ne l'intègrent pas).*

❼ NOTRE « FORMATEUR EXPERT »

Durant cette formation, vous serez formé(e) par Emeric Lebreton, docteur en Psychologie, et fondateur du groupe ORIENTACTION. Dr. Emeric Lebreton a su montrer et démontrer, depuis le démarrage de sa carrière professionnelle, qu'il est un véritable expert dans l'art de la création/reprise d'entreprise. Serial-Entrepreneur à tout juste 40 ans, Dr. Emeric Lebreton a

acquis une expérience riche dans ce domaine car ayant lui-même créé 7 entreprises avec des statuts différents :

- Fondateur du groupe ORIENTACTION : Réseau national de cabinets spécialisés en accompagnement professionnel et personnel qui compte à ce jour plus de 500 consultant(e)s,
- Fondateur de Psy'Action® : Réseau de cabinets spécialisés en psychologie générale et psychologie de la santé,
- Fondateur de l'enseigne « Apprendre à Réussir® » : école spécialisée dans l'orientation, le coaching scolaire et la prépa aux concours aux des grandes écoles,
- Dirigeant d'ULYS : Conseil en Communication Politique,
- Dirigeant de ABC Compétences : Cabinet expert en conseil RH et Centre de Bilan de compétences à Paris.

Dr Emeric Lebreton est aussi :

- Chercheur en sciences humaines et sociales,
- Conseiller en communication politique : il travaille avec des Femmes et des Hommes politiques et les accompagne dans la promotion de leurs idées et de leurs convictions,
- Auteur de livres à succès : il a écrit plusieurs ouvrages professionnels, et notamment : *Psy'Action : la psychanalyse du XXIe siècle, 50 histoires inspirantes pour être heureux*, *La méthode 10/10, Ce que j'aimerais te dire, Mieux gérer ses émotions.*

❽ CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA FORMATION À DISTANCE

LES MOYENS D'ORGANISATION DE LA FORMATION À DISTANCE

La formation distancielle asynchrone s'appuie sur un ensemble de documents à consulter et de livres à lire en amont de la formation présentielle ou distancielle synchrone. Au début de celle-ci, les participant(e)s passent un Quizz destiné à évaluer la maîtrise des connaissances acquises au cours de la formation distancielle asynchrone.

ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'accompagnement et l'assistance de la formation à distance sont assurés par le(la) responsable pédagogique de la formation. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou, en cas d'urgence, par téléphone. Les coordonnées du (de la) responsable pédagogique sont transmises au(à la) stagiaire au démarrage de la formation.

❾ MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET SES RÉSULTATS

Pendant la formation, vous :

- Remplirez une feuille d'émargement ainsi qu'un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité de la formation (qualité pédagogique du (de la) formateur(trice), qualité des supports pédagogiques, etc.),
- Répondrez à deux QCM d'évaluation des connaissances, le premier en début de formation présentielle ou distancielle synchrone pour évaluer les acquis de la formation à distance, le second en fin de formation présentielle ou distancielle synchrone, de façon à évaluer le niveau de connaissances et de compétences à l'issue de l'ensemble de la formation.

❿ CERTIFICATION

Cette formation donne pour l'instant lieu à la remise d'un certificat de compétences à l'exercice de l'activité d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise. Ce certificat n'est pas un diplôme reconnu par l'État. Il donne accès à tous les outils et supports méthodologiques utilisés par ORIENTACTION dans le cadre d'un accompagnement à la création/reprise d'entreprise. Les outils sont utilisables librement dans le cadre d'une activité commerciale à condition d'appartenir au groupe ORIENTACTION (contrat de sous-traitance ou contrat de licence de marque et de partenariat commercial). L'attribution de ce certificat est conditionnée à la réussite aux QCM d'évaluation des connaissances et des compétences.

⓫ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée. Si ORIENTACTION ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) stagiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers le référent handicap du groupe ORIENTACTION, soit vers un organisme partenaire du réseau ORIENTACTION.

⓬ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toute demande de formation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la formation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email. La formation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 30 jours calendaires permettant notamment le suivi de la formation à distance. Pour connaître les modalités de report ou d'annulation de la formation, merci de vous référer aux CGV disponibles en cliquant ici : https://www.orientaction-groupe.com/cgv/

⓭ TARIF

- 2975 euros TTC pour 35 heures de formation soit 85 euros / heure.

Coordonnées de l'organisme de formation

ORIENTACTION est un organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 012 70 72. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Le numéro SIREN de l'organisme de formation est le 508 979 143 00015. Le siège social est situé 12, place George Washington, 72000 Le Mans.

Contact : 02.43.72.25.88*(*numéro national)
info@orientaction.com - www.orientaction-groupe.com

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION :

Les résultats indiqués ici ont été rapportés par **18 stagiaires** ayant réalisé la formation « Accompagner un(e) bénéficiaire dans une création/reprise d'entreprise » entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. La formation a été suivie par 42,9% d'hommes et 57,1% de femmes.

⓮ NIVEAU DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION

- **66,7% des bénéficiaires** attribuent une note de 20/20 à leur formation
- **22,2% des bénéficiaires** attribuent une note de 18/20 à leur formation
- **5,6% des bénéficiaires** attribuent une note de 16/20 à leur formation
- **5,6% des bénéficiaires** attribuent une note de 14/20 à leur formation
- **0% des bénéficiaires** attribuent une note de 12/20 à leur formation
- **0% des bénéficiaires** attribuent une note de 10/20 à leur formation

Soit un taux de satisfaction de 100% (par rapport à la moyenne), mais comme il faut toujours s'améliorer, ORIENTACTION continuera à vous proposer des nouveautés pour améliorer encore la qualité de ses formations.

⓯ TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI

100 % des bénéficiaires sont en emploi à l'issue de la formation. Ils (Elles) exercent leur profession en tant que consultant(e)s indépendant(e)s.

L'insertion professionnelle des stagiaires est l'objectif principal d'ORIENTACTION pour cette formation.

EXEMPLES DE PERSONNES AYANT RÉALISÉ LA FORMATION « ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE DANS UNE CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE » :

***** LAURENT, CONSULTANT ORIENTACTION ET DIRIGEANT DE L'AGENCE D'ALENÇON (61) *****

Diplômé de l'ESCP-Europe et après plus de 25 années d'expérience en Direction Générale de PME, spécialisé dans la conduite du changement, Laurent a rejoint ORIENTACTION dont il partage les valeurs d'humanisme et de respect de l'autre, afin de mettre son expertise au service des personnes qui s'interrogent sur leur évolution professionnelle et personnelle. Il développe aujourd'hui dans la ville d'Alençon nos prestations d'accompagnement en bilan de compétences, V.A.E, outplacement, coaching, création/reprise d'entreprise et orientation des jeunes.

***** SÉBASTIEN, CONSULTANT ORIENTACTION ET DIRIGEANT DE L'AGENCE DE QUIMPER (29) *****

Dirigeant d'un cabinet de recrutement et riche d'une expérience de plus de 20 années dans le secteur de la grande distribution, Sébastien a débuté sa carrière comme manager de rayon produits frais, puis il est devenu directeur de plusieurs supermarchés pendant 8 ans et s'est ensuite tourné vers l'accompagnement de franchisés. Il a rejoint ORIENTACTION, dont il apprécie les méthodes d'accompagnement professionnel proches du terrain, afin de prolonger cet engagement dans l'accompagnement. Sébastien développe aujourd'hui dans la ville de Quimper nos prestations d'accompagnement en bilan de compétences, V.A.E, outplacement et création/reprise d'entreprise.

***** CHRYSTÈLE, CONSULTANTE ORIENTACTION AUX SABLES D'OLONNE (85) *****

Au cours de ses plus de 20 années d'expérience dans le monde de l'entreprise, Chrystèle a développé une expertise dans de nombreux domaines et son parcours professionnel témoigne de son appétence pour les relations humaines, le conseil et l'accompagnement de projets. Un bilan de compétences, réalisé avec ORIENTACTION, révèle son fort besoin d'autonomie et son envie d'entreprendre, ce qui la décide à rejoindre notre réseau dont elle partage les valeurs humanistes, le professionnalisme en matière d'accompagnement et la culture du résultat. Chrystèle propose aujourd'hui dans son cabinet des Sables-d'Olonne nos prestations d'accompagnement en bilan de compétences et en création/reprise d'entreprise.

LES 5 FAÇONS DE FINANCER LA FORMATION « ACCOMPAGNER UN(E) BÉNÉFICIAIRE DANS UNE CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE » :

❶ VIA LE FIFPL OU L'AGEFICE

Le FIFPL et l'AGEFICE peuvent vous rembourser tout ou partie des frais pédagogiques de cette formation. Renseignez-vous sur le site internet du FIFPL (https://www.fifpl.fr/) ou auprès d'un point d'accueil de l'AGEFICE (https://communication-agefice.fr/trouver-un-point-daccueil/).

⚠️ **Il vous revient de conduire les démarches pour obtenir le remboursement de tout ou partie de votre formation. ORIENTACTION ne peut garantir la prise en charge intégrale de la formation.**

❷ VIA LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Votre formation peut être financée via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivité). Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

❸ VIA PÔLE EMPLOI

Votre formation peut être financée via « l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) » par le biais de Pôle emploi.

❹ VIA LE FINANCEMENT PERSONNEL

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer votre formation, sans inconvénient et sans longueur administrative.

❺ AUTRES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Votre formation peut être financée via d'autres dispositifs, notamment par le biais de l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou par celui du service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance).

DÉCOUVREZ LES ÉDITIONS ORIENTACTION :

❶ DÉVELOPPEMENT PROFESSSIONNEL

La révolution des robots est en marche. Hier cantonnés aux secteurs agricole et industriel et aux métiers les moins qualifiés, les robots investissent maintenant tous les secteurs (finance, ressources humaines, management, commerce etc.). Avec le développement de l'intelligence artificielle, ils sont présents à tous les niveaux de responsabilité, jusque dans les conseils d'administration. Les robots se multiplient. Chaque jour, ils voient leurs compétences augmenter. Ce faisant, ils détruisent et créent des emplois à une vitesse vertigineuse. Ils changent l'économie et les rapports sociaux. Ils questionnent l'éthique, la morale et le droit. Ils sont à la fois un risque majeur et une opportunité formidable. Un(e) salarié(e) peut perdre son emploi ou acquérir une compétence inaccessible aux robots et se rendre ainsi indispensable. Un(e) dirigeant(e) peut voir son entreprise balayée par un concurrent plus innovant ou utiliser les robots pour la rendre plus productive, améliorer ses marges, investir, innover et se développer. L'État peut rester sur ses acquis ou moderniser ses administrations pour fournir des services publics de qualité tout en réduisant les coûts et ainsi favoriser le retour à une fiscalité plus douce. Ce livre s'adresse aux salariés qui veulent anticiper leur avenir professionnel et faire des choix d'orientation éclairés, aux décideurs et notamment aux dirigeants d'entreprise et à leurs services de ressources humaines qui veulent saisir l'opportunité de l'automation pour accélérer la croissance de leur entreprise, mais aussi aux hommes et aux femmes politiques qui veulent accompagner intelligemment les transformations technologiques et leurs impacts socio-économiques.

Prix public : 24,90 euros TTC – boutique officielle ORIENTACTION

❷ DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Un titre qui sonne comme une confidence, un murmure susurré dans le creux de l'oreille. Mais qu'on ne s'y trompe pas : nul secret ici qui ne doive être dissimulé et ne puisse être répété. Car ce qu'a à nous dire Emeric Lebreton dans ce nouvel ouvrage concerne le plus grand nombre c'est-à-dire le genre humain. « Humain trop humain » comme disait Nietzche, humain aux prises avec toutes ses contradictions, ses élans passionnés et ses doutes mortifères. Humain en proie à l'exaltation et au découragement, ce qu'il est de grandeur, de lâchetés et de peurs. Et pourtant, le bonheur est là, à portée de main, il est en nous, il s'appelle confiance, il s'appelle envie et dépassement de soi. Emeric Lebreton n'aime rien tant que prendre le contrepied de son époque : ainsi la réussite n'est plus une ambition égoïste mais devient un moyen d'être heureux, le véritable antidote à la morosité ambiante, le secret du bonheur. Tel un défi lancé aux hommes et à lui-même, il nous invite à considérer le monde avec un regard neuf : non, la fin ne saurait « justifier les moyens » comme il put être dit ; seuls les moyens que nous mettons en œuvre pour réussir nos vies justifient notre existence sur terre. D'une grande sensibilité, émaillé de poèmes, de contes et d'expériences vécues, Emeric Lebreton signe avec ce livre une partition originale et inspirée.

Prix public : 14,90 euros TTC – boutique officielle ORIENTACTION

Mentions légales :
La structure générale, ainsi que les textes, photos, images de ce document sont la propriété de Dr. Emeric Lebreton. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de Dr. Emeric Lebreton, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.